RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 1958

PIERRE GRASSET-MOREL

Candidat Indépendant d'Union Nationale

ELECTRICES, ELECTEURS,

13 MAI 1958 SURSAUT NATIONAL POUR UNE POLITIQUE FRANÇAISE.
28 SEPTEMBRE 1958 VOLONTE MASSIVE D'UN RENOUVEAU FRANÇAIS.
23 NOVEMBRE 1958 CHOIX DECISIF DES ARTISANS DE CE RENOUVEAU

CARICATURE DE LA DEMOCRATIE, LE SYSTEME DE 1946 mettait une assemblée omnipotente AU SERVICE DES CLANS ET DES PARTIS.

PAR UN VERITABLE EQUILIBRE DES POUVOIRS et l'autorité rénovée de l'Etat, la V[e] REPUBLIQUE doit mettre une politique cohérente et suivie au SERVICE DE LA FRANCE.

Libéré des tâches économiques qui ne sont pas les siennes, RENDU A SA VRAIE FONCTION, L'ETAT DOIT ETRE L'ARBITRE des intérêts opposés et L'ARTISAN DE LA GRANDEUR NATIONALE.

NOUS VOULONS LA LIBERTE des citoyens, des familles, des entreprises, et non L'ESCLAVAGE D'UN ETATISME bureaucratique et marxiste.

LA LIBRE ENTREPRISE, facteur de progrès économique et humain, LE PATRIMOINE ET L'ACCESSION A LA PROPRIETE doivent être encouragés et protégés. Commerçants, artisans, exploitants agricoles, entrepreneurs familiaux forment le réservoir de L'ESPRIT D'INITIATIVE ET DE RESPONSABILITE du pays.

Par LA REDUCTION DES DEPENSES PUBLIQUES, le relais de l'impôt par l'emprunt dans un climat de confiance, l'équilibre des marchés intérieur et extérieur, nous voulons DESSERRER L'ETREINTE FISCALE ET EN SIMPLIFIER L'ASSIETTE, par des taxes à un seul niveau, sur l'énergie ou les matières premières par exemple.

— Nous voulons restaurer et maintenir le POUVOIR D'ACHAT détérioré par la politique socialiste de 1956 et 57.

— Nous voulons L'EXPANSION ECONOMIQUE ET LE PROGRES SOCIAL DANS LA STABILITE MONETAIRE.

Conventions collectives, accords de salaires dans un légitime partage des gains de la productivité, procédure de conciliation et d'arbitrage, doivent rétablir LA PAIX SOCIALE ET ACCROITRE LES RESSOURCES DES SALARIES.

L'ECOLE DOIT SERVIR la vocation de l'enfant dans le respect des responsabilités de la famille, éducatrice naturelle, ET NON ASSERVIR L'ENFANT A L'ETAT, par une orientation arbitraire.

L'AGRICULTURE AVEC SA STRUCTURE FAMILIALE DOIT AVOIR SA PLACE LEGITIME, par une politique de prix, d'organisation professionnelle des marchés, de crédit et d'équipement individuels, de vulgarisation du progrès au service et sous le contôle des producteurs ET NON DES PLANIFICATEURS DE L'ECONOMIE.

LA VITICULTURE doit assainir son marché par une ORGANISATION INTERPROFESSIONNELLE ET NON DANS L'ARBITRAIRE D'UN ETABLISSEMENT D'ETAT, exécutant aveugle des décisions gouvernementales. LES IMPORTATIONS DE CHOC ET LA TAXATION doivent cesser d'être une menace permanente contre une juste rémunération à un prix social indexé sur nos charges. Les sinistrés de 1956 doivent effectivement bénéficier de la prise en charge des 4 annuités de leur emprunts et être autorisés à reconstituer à 100 % en cépages autorisés, leurs vignobles détruits, sans perte de 30 % de leurs droits.

Pour une Nation digne et libre ;

Pour une communauté des peuples d'Outre-mer DEFINITIVEMENT UNIS A LA FRANCE, DANS UN DESTIN COMMUN.

Pour une Algérie Française au service des populations musulmanes, de l'avenir de la jeunesse métropolitaine et de la civilisation occidentale CONTRE LA MENACE SOVIETIQUE utilisant le tremplin de l'Islam.

Pour la liberté de l'homme, de la famille, de l'entreprise ;

Pour l'expansion et le progrès social dans la stabilité financière.

Votez National, Votez Social, Votez Indépendant !

Pierre GRASSET-MOREL

Nous recommandons à vos suffrages

la candidature de

Pierre GRASSET-MOREL

Il n'a pas besoin d'être présenté à ceux qui le connaissent.

Aux autres nous résumons ses TITRES A VOTRE CONFIANCE.

Pierre GRASSET-MOREL est né à Montpellier le 5 Mai 1908.

Elève dans cette ville au Collège St-François Régis, il a conquis ensuite les diplômes d'INGENIEUR AGRONOME à l'Institut National Agronomique à Paris et d'INSPECTEUR DES EAUX ET FORETS à l'Ecole Nationale de Nancy.

Il est marié et PERE DE 7 ENFANTS.

COMBATTANT VOLONTAIRE en 1939, il a fait campagne à Sarreguemines, et, lors de la retraite, il a été fait PRISONNIER DANS LES VOSGES.

A son retour il a présidé le COMITE D'ACCUEIL DES PRISONNIERS ET DEPORTES, par lequel 2.000 de ses camarades ont été envoyés en séjours de repos.

Ayant démissionné du Corps des Eaux et Forêts malgré la belle carrière qui lui était ouverte, pour se consacrer à son exploitation agricole, il assume de nombreuses responsabilités dans LA DEFENSE FAMILIALE ET PROFESSIONNELLE DU MONDE RURAL. IL A DIRIGE en particulier depuis près de deux ans, LA GRANDE ET PUISSANTE FEDERATION NATIONALE DES SYNDICATS D'EXPLOITANTS AGRICOLES (F.N.S.E.A.), forte de 700.000 adhérents.

C'est dire les titres qu'il a pour assurer la défense de nos libertés : LIBERTE DE L'HOMME, DE LA FAMILLE, ET DE L'ENTREPRISE, dans un sens civique soucieux de la GRANDEUR NATIONALE.

Pour le Comité Electoral et par délégation :

Charles BILLET, Directeur de Clinique, Michel CLAUSEL DE COUSSERGUES, Président du Syndicat départemental des Producteurs de Fruits, Gaston COSTE, Maire de St-Pons-de-Mauchiens, Professeur Louis DELBEZ, Mlle DUPAS PONS, Commerçante, Jean GUIBAL, Avocat, Professeur Pierre JOURDA, Professeur PEQUIGNOT, Commandant Yves QUATREFAGES, Pierre REMY, Ingénieur, Pharmacie de gros Belloury, Michel RICOME, Maire de Sussargues, Louis ROUQUETTE, Exploitant agricole à Mauguio, Alfred SIMON, Exploitant agricole à Lansargues, TEYSSEDRE, Maire de St-Christol.

Vu : LE CANDIDAT.